

## Habitats humides

- H1**  
Connaissance et gestion du foncier
- H2**  
Suivi du foncier dans le cadre des zones de préemption des espaces sensibles du conseil général
- H3**  
Maîtrise foncière des habitats humides d'intérêt communautaire rares sur le site
- H4**  
Préservation de l'état hydrique des habitats humides d'intérêt communautaire et protection des flux polluants
- H5**  
Encouragement à l'entretien des milieux déjà en état avec les gestionnaires existants
- H6**  
Encouragement à la restauration des habitats humides difficiles d'exploitation
- H7**  
Aide à l'investissement
- H8**  
Développement de partenariats dans les projets communs de sensibilisation avec les acteurs

**H-L1**  
Coordination des outils de protection et de gestion des milieux humides et information sur leur existence

**H-L2**  
Harmonisation des programmes d'actions de préservation du patrimoine naturel du Léguer

## Loutre

- L1**  
Harmonisation du programme d'actions d'entretien et de restauration des cours d'eau (CRE), favorable à la préservation des habitats de la loutre
- L2**  
Maintien et création de gîtes pour la loutre
- L3.1**  
Actualisation des connaissances sur les ouvrages hydrauliques routiers
- L3.2**  
Sécurisation du franchissement des ouvrages hydrauliques routiers
- L4**  
Communication auprès des gestionnaires, usagers et riverains
- L5**  
Etendre la caractérisation des habitats « loutre » et l'inventaire des gîtes et catiches.

**P-L1**  
Harmonisation du programme d'actions de reconquête de la qualité de l'eau favorable à la préservation des habitats piscicoles

**P-L2**  
Protection de la qualité de l'eau et réduction de la pollution particulaire par l'aménagement d'équipements

## Poissons

- P1**  
Mise en cohérence des outils de protection et gestion de la faune piscicole et des habitats
- P2**  
Harmonisation des actions du CRE, favorable à la préservation des habitats piscicoles
- P3**  
Actualisation des connaissances sur les ouvrages du Léguer et de son réseau hydrographique
- P4**  
Gestion des obstacles migratoires identifiés
- P5**  
Etudes sanitaires et caractérisation génétique
- P6**  
Evaluation du braconnage
- P7**  
Création d'une base de données informatique
- P8**  
Définition de protocoles d'évaluation et réalisation d'un état des lieux des populations piscicoles remarquables du Léguer
- P9**  
Etudes complémentaires sur l'écologie et la dynamique des populations des espèces piscicoles d'intérêt communautaire
- P10**  
Communication auprès des gestionnaires, usagers et riverains de la rivière

## Chauves-souris

### CS1

Prise en compte de la présence des chauves-souris d'intérêt communautaire dans la gestion forestière.

### CS2

Prise en compte de la présence des chauves-souris d'intérêt communautaire dans la gestion des milieux humides.

### CS3

Harmonisation du programme d'actions du contrat d'entretien et de restauration des cours d'eau (CRE), favorable à la préservation des habitats des chauves-souris d'intérêt communautaire.

### CS4

Mise en place d'une politique globale pour la protection et la création des gîtes des chauves-souris d'intérêt communautaire sous les ponts.

### CS5

Mise en place d'une politique globale pour la protection et la création des gîtes des chauves-souris d'intérêt communautaire dans les bâtiments.

### CS6

Protection des gîtes d'hibernation des chauves-souris en cavités souterraines.

### CS7

Communication auprès des professionnels, élus et habitants.

### CS8

Etendre l'inventaire à l'échelle du site.

### L-CS1

Maintien, entretien et restauration du maillage bocager en faveur des espèces animales d'intérêt communautaire

## Habitats forestiers

### F1

Coordination des outils de protection et de gestion des milieux forestiers et information

### F2

Mise en place de plans de gestion concertés, en forêt privée

### F3

Etre attentif aux intentions des propriétaires, en forêt privée

### F4

Favoriser la bonne gestion des milieux par les propriétaires sur le volet régénération

### F5

Information et formation des entreprises forestières

### F6

Aide à l'encadrement et au suivi des travaux chez les propriétaires privés

### F7

Suivi du foncier dans le cadre des zones de préemption des espaces sensibles du conseil général

### F8

Maîtrise foncière ou maîtrise d'usage des parcelles

### F9

Conservation, entretien, restauration des milieux

### F10

Travailler en partenariat avec les acteurs développant déjà des actions d'information et de sensibilisation autour des milieux forestiers par des projets communs

## Habitats littoraux

### E1

Construction et cartographie d'un périmètre en concertation avec les acteurs locaux

### E2

Coordination des actions de gestion des milieux littoraux et des outils juridiques appliquées dans l'estuaire du Léguer

### E3

Harmonisation des opérations locales favorables à la préservation de la qualité de l'eau

### E4

Evaluation des impacts des aménagements, travaux et activités

### E5

Maîtrise des phénomènes d'érosion

### E6

Adaptation des pratiques de nettoyage mécanique à la fragilité des habitats intertidaux

### E7

Coordination des pratiques de la pêche à pied professionnelle et sensibilisation sur les pratiques de la pêche à pied amateur

### E8

Suivi de la lagune

### E9

Suivi de la dune à Oyat

### E10

Suivi de la population benthique

### E11

Gestion des flux de piétons

### E12

Gestion de l'enfrichement des landes sèches littorales